

« POURQUOI C'EST PAS JUSTE ? » : OU EN EST-ON TROIS ANS APRES?...

GLISSOUX Ch. *, ROUSSIN G.** , SINTUREL S.***

Ecole des Enfants Malades
Hôpital Debrousse
29 rue des Sœurs Bouvier
69322 Lyon cedex 05
guy.roussin@chu-lyon.fr
christelleglissoux@hotmail.com

Lors des 3^{èmes} journées d'études et de formation « Bilan neuropsychologique et démarches pédagogiques », nous présentions le « Pourquoi c'est pas juste ? » (PCPJ), un outil d'observation des aptitudes et difficultés scolaires de l'élève de cycle II [1] élaboré par un groupe d'enseignants spécialisés. Si l'objectif de cet outil est resté le même, à savoir, faciliter le repérage et aider à la prise en charge des difficultés scolaires de l'élève de cycle II, celui-ci a évolué, dans son contenu, sa forme et ses modalités d'utilisation au sein du dispositif scolaire. Nous l'avons également agrémenté d'une base de donnée regroupant les aménagements et adaptations pédagogiques que nous mettons en œuvre quotidiennement. Nous souhaitons depuis longtemps les regrouper et les mettre à disposition du plus grand nombre.

Deux niveaux de lecture

Une même version du PCPJ était initialement proposée pour les milieux scolaires ordinaire et spécialisé. La diversité des besoins et contraintes des deux environnements a conduit à proposer deux versions de l'outil. Si l'architecture globale de la grille reste inchangée (cinq livrets - « Faisons connaissance... », « Acquisition du langage écrit », « Repérage dans l'espace et habiletés manuelles », « Compétences mathématiques », « Compétences transversales » - et une grille de synthèse), la formulation des questions et les approfondissements proposés diffèrent. En effet, les enseignants spécialisés disposent d'une version élargie de l'outil comportant une analyse du type d'erreurs commises par l'élève. Les enseignants non spécialisés peuvent en utiliser une version allégée. Cette version n'implique pas de prendre en compte les items relatifs à l'analyse du type d'erreurs. Elle permet toutefois d'avoir une vision globale des capacités et difficultés de l'enfant.

Un outil informatisé

Autre innovation, le PCPJ est maintenant informatisé grâce à un logiciel d'utilisation facile.

L'architecture de la première version reste inchangée. On retrouve les 4 livrets indépendants les uns des autres :

- Compétences transversales
- Repérage dans l'espace et habiletés manuelles
- Acquisition du Langage écrit
- Compétences mathématiques

Le livret "Faisons connaissance...", qui doit obligatoirement être rempli pour commencer les observations, permet de regrouper des informations sur le parcours de l'élève (classes suivies, soutien, maintien éventuels...). La cotation se fait simplement en cliquant en face de l'item. Un code couleur apparaît (vert, orange, rouge). La couleur est choisie en fonction du niveau d'acquisition de la notion par l'élève (respectivement "acquis", "en cours d'acquisition", "non acquis").

Toutes les observations peuvent être enregistrées et modifiées.

L'un des avantages de la version informatisée est qu'elle met à disposition une visualisation dynamique des points forts et faibles de l'élève grâce à la grille de synthèse.
 Les livrets et la grille de synthèse sont imprimables. Il faut compter environ 20 à 30 minutes pour compléter l'outil en fonction du nombre de livrets que l'on souhaite remplir.

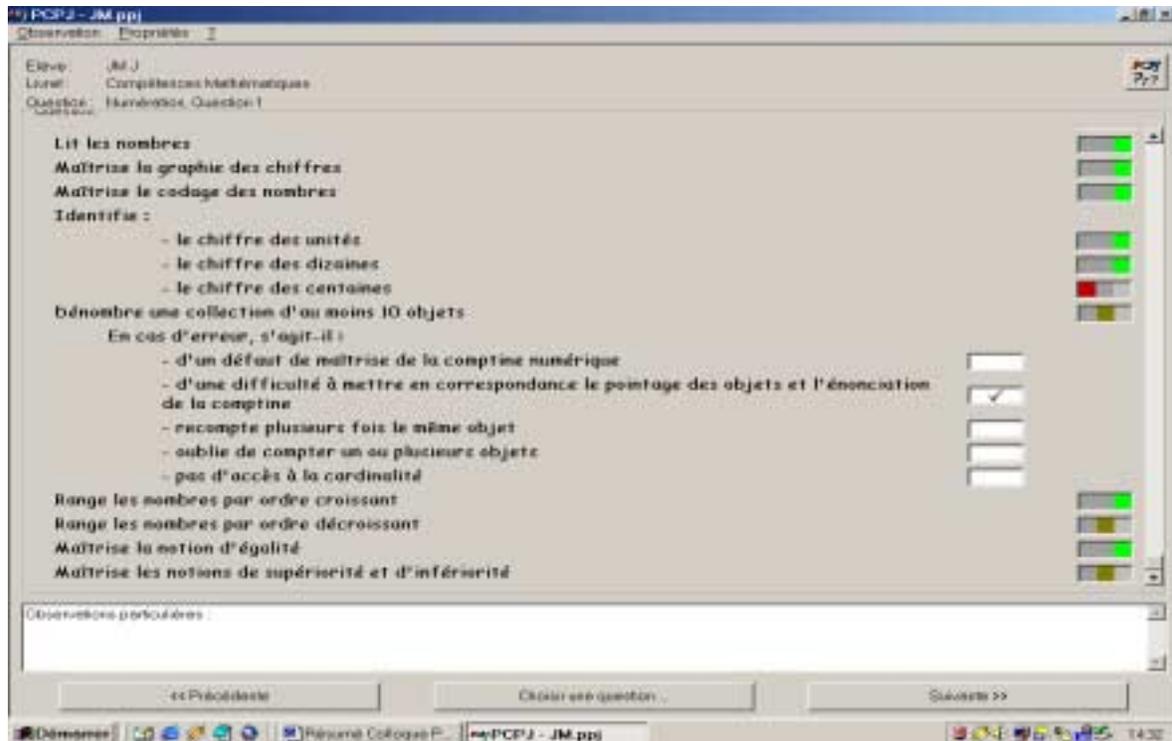


Figure 1 : Version informatisée du "Pourquoi c'est pas juste ?"

Dans quel cas utiliser le PCPJ ?

Nous avons répertorié un certain nombre, non exhaustif, de situations dans lesquelles il est possible de recourir au PCPJ :

- quand les mesures pédagogiques classiques proposées à un élève en réponse à ses difficultés ont échoué
- quand l'élève présente des difficultés multiples et que l'on s'interroge sur leur nature et leur intensité.
- quand on s'interroge sur les actions prioritaires à mettre en œuvre au sein de la classe : quels objectifs, quelles adaptations, quels aménagements...
- quand on s'interroge sur les répercussions scolaires de troubles d'apprentissages déjà identifiés

Qui sera dépositaire du PCPJ ?

Nous avons souhaité que le PCPJ soit un outil de lien pour l'équipe pédagogique en charge d'un élève. En effet, nous n'avons pas pensé le PCPJ comme un outil que l'on utilise seul dans sa classe mais il doit être un outil médiateur d'une action pluridisciplinaire.

En milieu ordinaire, il nous semble que les utilisateurs prioritaires doivent être les enseignants spécialisés du RASED¹, en partenariat avec l'enseignant de la classe. Les psychologues scolaires et les médecins scolaires peuvent également le préconiser.

Les enseignants spécialisés exerçant en milieu ordinaire (SESSAD², CLIS³, UPI⁴...) ou en milieu spécialisé (institutions, services hospitaliers...) peuvent également y avoir recours.

Dans quel dispositif s'inscrit le PCPJ ?

Au delà de son contenu, nous avons conçu le PCPJ comme un outil qui servirait d'interface entre les différents professionnels en charge de l'élève, au sein de l'Education nationale ou en partenariat avec des intervenants extérieurs. Nous avons donc réfléchi à un dispositif dans lequel il pourrait s'inscrire afin de favoriser cette démarche de partenariat, en vue d'une meilleure compréhension des aptitudes et difficultés de l'élève.

Prenons en considération le cas d'un élève signalé pour difficultés scolaires. Le **repérage** de ses difficultés pourrait être fait en utilisant une grille d'observation telle que le PCPJ. Cette grille serait remplie par l'enseignant en collaboration avec un enseignant spécialisé du RASED ou par un enseignant spécialisé. L'identification d'aptitudes et de difficultés pourrait conduire à une **analyse** de la problématique de l'élève tout d'abord au sein de l'école grâce aux professionnels du RASED (enseignants spécialisés et psychologues scolaires), aux médecins scolaires mais aussi aux autres enseignants spécialisés. Les professionnels de l'équipe éducatives peuvent parfois avoir recours à des professionnels extérieurs à l'école pour les aider dans leur réflexion et élaborer le **profil** de l'élève en terme d'aptitudes préservées et déficitaires. Ce profil pourra alors déboucher sur l'élaboration d'un **projet individualisé** grâce à des dispositifs tels que le PAI⁵, le PPI⁶ ou encore la CI⁷. La **mise en œuvre** de ce projet pourra donner lieu à une nouvelle utilisation du PCPJ pour faire le point sur l'évolution de l'élève.

Qu'est-ce que le CAAR ?

Le Groupe d'enseignants souhaitait également partager les outils pédagogiques élaborés au cours de l'expérience professionnelle de chacun en tant qu'enseignant spécialisé. Nous présentons donc un regroupement des aménagements, adaptations, remédiations que nous utilisons au quotidien pour aider à l'élaboration d'une pédagogie individualisée de l'élève en difficultés scolaires.

Dans la continuité du « PCPJ », nous avons élaboré le Cahier d'Adaptations, d'Aménagements et de Remédiations (CAAR). Ces pratiques sont regroupées en quatre chapitres : « Acquisition du Langage Ecrit », « Habiletés Manuelles et Repérage dans l'Espace », « Compétences Mathématiques », « Compétences Transversales ». Nous ne prétendons pas apporter de réponses exhaustives au problème de la prise en charge pédagogique de l'élève en difficultés scolaires, mais simplement des pistes de travail dont il est possible de s'inspirer.

Si le « PCPJ » est dédié au repérage, les observations qu'il permet, associées à ces pistes de travail, ne constituent pas les uniques fondements d'une pédagogie individualisée. Il nous semble qu'entre repérage des difficultés et élaboration du projet pédagogique, l'étape de l'analyse de la problématique de l'élève en difficulté par des professionnels compétents en la matière doit être l'axe central de la réflexion. Les observations issues du « PCPJ » et le recours aux pistes pédagogiques proposées dans le CAAR, peuvent donc prendre leur place en amont et en aval d'une étape indispensable de mise à jour du profil de l'élève et de réflexion sur ses besoins individuels en terme d'actions pédagogiques. La difficulté réside dans le fait qu'une pédagogie individualisée dans le cadre de la prise en charge d'un élève en difficultés scolaires, ne peut être élaborée sans l'analyse de ses besoins propres.

Les aménagements ou adaptations que nous proposons peuvent constituer des aides mais ne sont pas réductibles à la connaissance du fonctionnement de l'enfant.

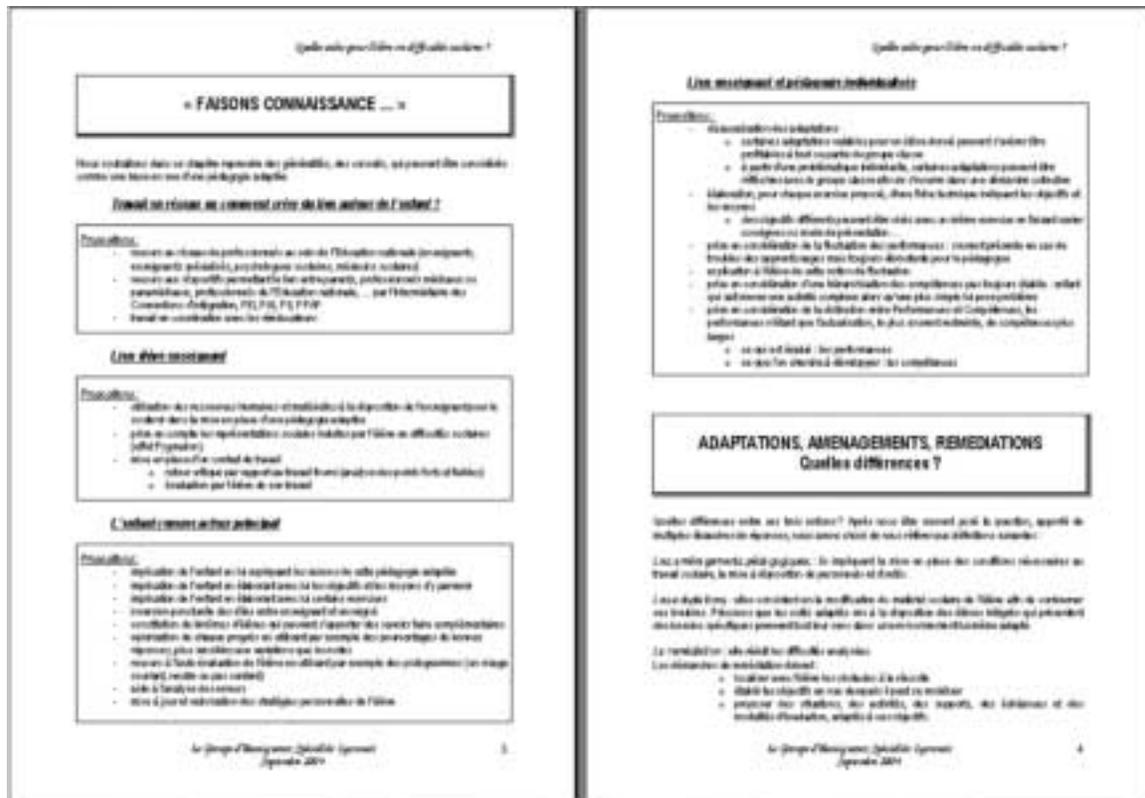


Figure 2 : Extrait du Cahier d'Adaptations, d'Aménagements et de Rémédiations.

Conclusion

Trois ans après, nous avons affiné le "Pourquoi C'est Pas Juste ?" – Outil d'observation des aptitudes et difficultés de l'élève de cycle II - dans son contenu (analyse du type d'erreurs) et dans sa forme (version informatisée simple et rapide d'utilisation). Cet outil est accompagné d'une compilation des outils pédagogiques élaborés au cours de l'expérience professionnelle de chacun des membres du Groupe en tant qu'enseignant spécialisé : le Cahier d'Adaptations, d'Aménagements et de Rémédiations. La diffusion de ces outils sera assurée via un site internet : <http://pcpjaaar.free.fr> .Notre volonté est de continuer à faire évoluer ces outils grâce aux retours des utilisateurs. Il pourrait être envisagé d'étendre le PCPJ au cycle III ou encore de créer d'autres livrets pour accroître la base de données. Avis aux amateurs !

Bibliographie

[1] Ch. Glissoux, G. Roussin, S. Sinturel (2002), « Pourquoi c'est pas juste ? » - Outil d'observation des aptitudes et difficultés scolaires de l'élève de cycle II, Actes du 3^{ème} colloque « Bilan neuropsychologique et démarches pédagogiques », Lyon, Juin 2002.

Glossaire

- ¹ RASED : Réseau d'Aide Spécialisé des Elèves en Difficultés
- ² SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
- ³ CLIS : Classe d'Intégration Spécialisée
- ⁴ UPI : Unité Pédagogique Individualisée
- ⁵ PAI : Projet d'Accueil Individualisé
- ⁶ PPI : Projet Personnalisé d'Intégration
- ⁷ CI : Convention d'Intégration

*GLISSOUX Ch., Psychologue-neuropsychologue, Centre Hospitalier Lyon-Sud, Service de Rééducation Fonctionnelle Pédiatrique « l'Escale », H.C.L.

**ROUSSIN G., Directeur de l'Ecole des Enfants Malades, Hospices Civils de Lyon

***SINTUREL S., Enseignante spécialisée, Fondation Richard, Lyon 8^{ème}